

# CHAMPIONNAT DE FRANCE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Catégorie Master

Rennes - Piscine de Bréquigny

Dossier de compétition

**FFESSM** | **RSSM**  
Rennes Sports  
Sous-Marin

**30.03.24 | 31.03.24**

**Championnat  
de France  
Master**

**HOCKEY  
SUBAQUATIQUE**

**Ville de  
RENNES**

Piscine  
de Bréquigny

**ENTRÉE GRATUITE**

## Sommaire

CHAMPIONNAT DE FRANCE HOCKEY SUBAQUATIQUE .....	1
Catégorie Master .....	1
Rennes - Piscine de Bréquigny.....	1
Dossier de compétition .....	1
Sommaire.....	2
Remerciements .....	2
Comité organisateur du Championnat de France Masters .....	3
1. Présentation du Championnat .....	3
2. Déroulement du Championnat .....	3
3. Organisation des bassins et espaces pour le Championnat .....	4
4. Vidéo.....	6
5. Fin du Championnat et remise des récompenses.....	6
6. Buvette et vente de matériel de hockey .....	6
7. Hébergement.....	6

## Remerciements

Toute l'équipe du Rennes Sports Sous Marins tient à remercier les personnes sans qui la réalisation de cet évènement n'aurait pas été possible, et notamment :

- Frédéric BOURCIER, adjoint aux sports de la ville de Rennes,
- Frédérique LAURENT, responsable de la piscine de Bréquigny,
- Dominique Ruaux, président la Commission Nationale de Hockey Subaquatique (CNHS),
- Le Collège National des compétitions,
- Les Commissaires, les Arbitres Nationaux officiels du hockey Subaquatique sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu.
- Rémy Gillet et Ouest Plongée Développement pour la retransmission vidéo
- Les bénévoles pour la mise en place du matériel et leur présence tout le long de ce week-end de championnat.

## **Comité organisateur du Championnat de France Masters**

Le Club organisateur est le Rennes Sports Sous -Marins (RSSM) sous l'autorité de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique qui a programmé et défini l'évènement. Le comité d'organisation est piloté par la présidente du club, Carole GILLET et les responsables de la section Hockey, Morgan ROCHA et Aurélie YVER. Les bénévoles du RSSM participent à l'organisation de l'évènement.

### **1. Présentation du Championnat**

Cet évènement rassemble des équipes de clubs français soit plus de 120 participants. Le championnat, compétition officielle de la FFESSM, est sous l'autorité du commissaire de compétition, nommé par la Collège National des Commissaires (CNC). Les arbitres seront fournis par les équipes en compétition.

### **2. Déroulement du Championnat**

Lieu : Piscine municipale de Bréquigny

10 boulevard Albert Premier - 35 000 Rennes

#### **Programme du Championnat**

##### **Samedi 30 mars**

8h00 : accueil des équipes. Contrôle des licences dans le hall par les arbitres de la compétition.

9h30 : 1<sup>er</sup> match

20h00 : fin des matchs

##### **Dimanche 31 mars**

8h00 : ouverture

8h30 : 1<sup>er</sup> match

17h45 : remise des récompenses et pot de fin de compétition.

#### **Réglementation**

##### **Règles du jeu**

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la CNHS dernière version en vigueur.

Marquage des points :

Match forfait : 0 point	Match perdu : 1 point	Match nul : 2 points	Match gagné : 4 points
-------------------------	-----------------------	----------------------	------------------------

## **Equipes**

Ce sont les équipes composées de joueuses et joueurs de plus de 35 ans, préalablement inscrites à la compétition.

## **Arbitrage**

Un espace calme est mis à disposition des arbitres : salle de réunion en haut des gradins.

## **Accès au Championnat**

L'accueil des équipes est fait dans le hall d'accueil.

Les joueurs et bénévoles ont accès aux vestiaires collectifs associations du 1er étage. Les gradins côté hall d'entrée sont réservés à la compétition (participants et public). L'accès au public du Championnat s'effectue par les gradins via le hall d'accueil. Les joueurs s'installent dans les gradins pendant la compétition.

## **3. Organisation des bassins et espaces pour le Championnat**

Le matériel nécessaire à la compétition sera mis en place à partir du vendredi soir 19h en accord avec les utilisateurs du bassin.

Le bassin mis à disposition est le bassin de 25 m côté petite profondeur (de 1,80 m à 2,10 m max). La largeur du bassin est de 8 lignes d'eau. Le fond du bassin est en carrelage. Le mur de séparation de la piscine est mis en place. La grande profondeur n'est pas accessible au championnat, il est réservé au public. Une séparation physique (barrières) est mise en place sur le bord du bassin. L'accès des joueurs s'effectue par les gradins depuis les vestiaires du 1er étage.

La zone de jeu est définie sur la largeur du bassin soit 20 m de longueur. Sa largeur est délimitée par le mur de la piscine et un mur installé pour l'occasion, soit 15 m. Les zones de remplacement sont mises en place dans l'eau selon les règles en vigueur à l'aide de lignes d'eau. Les zones de pénalités sont sur la plage côté hall ainsi que la table de marque.

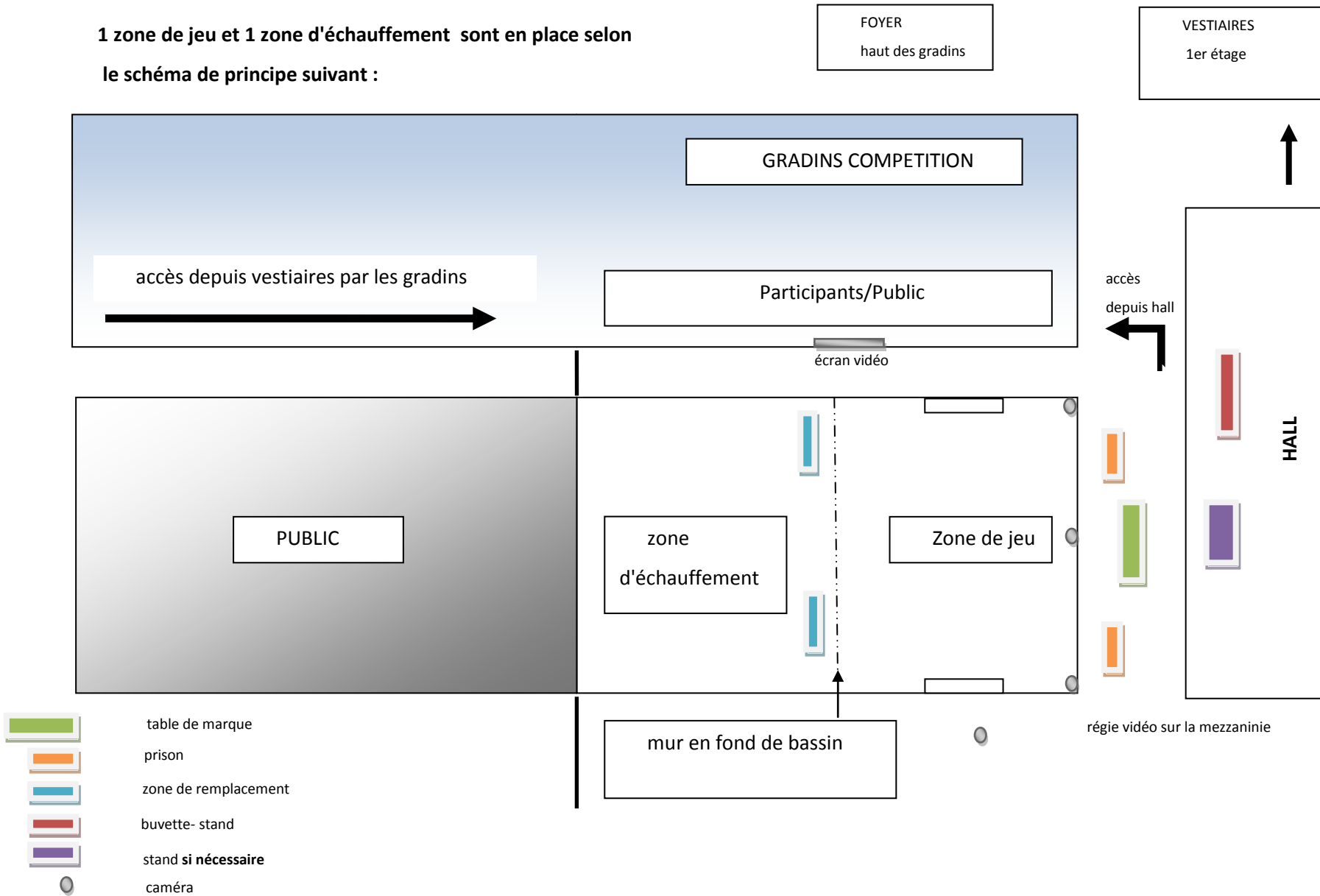
Le reste du bassin est utilisé pour la zone d'échauffement.

Le commissaire de compétition est installé dans le local situé entre le petit bassin et le bassin de 50m. Le petit bassin est aussi à disposition de la compétition pour échauffement ou récupération des équipes.

## **Sécurité**

Un kit de premiers soins sera mis à disposition de la compétition, ainsi qu'une couverture de survie.

**1 zone de jeu et 1 zone d'échauffement sont en place selon le schéma de principe suivant :**



## **4. Vidéo**

Une retransmission par vidéo des matchs est en place à l'attention des spectateurs. La régie est installée sur la mezzanine. La retransmission est faite sur l'écran piscine hall accueil, sur un écran LCD mis en place dans les gradins. 3 caméras subaquatiques sont en place, 1 caméra en surface positionnée en hauteur. Le matériel reste en place la nuit du samedi au dimanche. Une retransmission internet pourrait se faire sous réserve de connexion.

## **5. Fin du Championnat et remise des récompenses**

La piscine est rendue propre et remise dans la configuration demandée par la direction de la piscine avant 19h.

La remise des récompenses a lieu à l'issue du Championnat. Le podium prêté par la piscine peut être utilisé et installé sur une plage au bord des bassins. Elle est accompagnée d'une collation pour les participants et les personnes invitées.

## **6. Buvette et vente de matériel de hockey**

Lors de la compétition, une buvette est à la disposition des compétiteurs et des spectateurs. La vente de boissons chaudes, gâteaux et sandwiches ou équivalent (à partir de 11h le samedi et le dimanche) est organisée par le club. La buvette est installée avec les stands dans le hall. Aucune nourriture ne sera acceptée au bord du bassin (possibilité de manger dans les gradins).

Une vente de matériel de hockey peut avoir lieu (crosses, gants, ...) pourra être proposée par Ouest Plongée Développement.

## **7. Hébergement**

La réservation de l'hébergement est à la charge des participants.

[Lien vers liste des hébergements potentiels.](#)